

Assurance-maladie questions/réponses

Pourquoi n'y a-t-il pas de rabais dans l'assurance obligatoire?

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi des assurances maladie Lamal, les rabais pour une assurance collective obligatoire sont interdits. L'avantage se limite ainsi exclusivement aux assurances complémentaires.

Cela en vaut-il la peine ?

Cela dépend de vos assurances complémentaires et de la dimension de la famille faisant ménage commun. De petites économies mensuelles s'additionnent au bout d'une année.

Quand puis-je résilier mon assurance actuelle ?

Il faut différencier l'assurance obligatoire et les assurances complémentaires. Les assurances complémentaires sont dénonciables dans un délai de trois mois avant la fin de l'année. Si les primes changent, vous avez ainsi 30 jours dès l'annonce de la nouvelle prime pour changer d'assurance.

L'assurance obligatoire est également résiliable pour la fin de l'année. Cependant une résiliation jusqu'au 30 novembre suffit. S'il s'agit de résilier un type d'assurance spéciale telle que le modèle médecin de famille ou HMO etc., la règle est la même que pour les assurances complémentaires.

Lors d'un passage d'une assurance individuelle à une assurance collective, est-ce que j'entre dans une autre catégorie d'âge ?

Le passage d'une assurance individuelle à une assurance collective auprès du même assureur ne modifie pas le tarif des âges. Il ne s'ensuit donc aucun inconvénient pour vous.

Qu'arrive-t-il si je quitte l'association?

Lors de votre retrait de l'association, vous perdez vos droits aux avantages de l'assurance collective. Mais vous avez le droit de retourner dans l'assurance individuelle au même tarif d'âge.

Et si le changement de l'assurance collective provient d'un examen de santé ? Un examen de santé n'est pas prévu auprès du même assureur. En revanche un examen médical est prévu lors d'un changement d'une assurance X. auprès d'un partenaire de medi-benefit.

Mai 2021